



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BILAN DE L'ACCIDENTOLOGIE DANS LE 64 DU 26 DÉCEMBRE 2022 AU 1^{ER} JANVIER 2023.

à Pau, le 9 janvier 2023

Du 26 décembre 2022 au 1^{er} janvier 2023, aucun décès n'est à déplorer sur les routes du département (1 décès constaté à la même période en 2021).

On compte 6 accidents de la route contre 18 à la même période en 2021.

Ces accidents de la route ont fait 8 blessés (contre 23 en 2021 soit une baisse de 65%) dont 1 blessé hospitalisé (contre 6 en 2021 soit une baisse de 83%).

Les forces de l'ordre ont constaté, entre autres, les infractions suivantes :

- 111 excès de vitesse ;
- 29 infractions liées à l'emprise d'un état alcoolique, dont 14 délictuelles ;
- 20 infractions liées à l'usage de stupéfiants ;
- 10 infractions liées à l'inobservation de l'arrêt absolu imposé par le panneau stop à une intersection de routes ;
- 1 infraction liée à l'inobservation de l'arrêt imposé par un feu rouge fixe ou clignotant ;
- 5 infractions liées au franchissement d'une ligne continue.

Les infractions les plus graves ont entraîné 46 suspensions du permis de conduire.

Bien qu'il soit constaté une baisse favorable du nombre d'accidents et de blessés, le nombre des infractions constatées reste important. Le Préfet rappelle donc aux usagers de maintenir la vigilance sur nos routes pour l'année 2023.

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79

Mél : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Astreinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h
et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter :

Tel : 06 15 20 31 38

Mél : pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

Tel : 05 59 98 24 24

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64    

De nombreux paramètres peuvent détourner votre attention de la conduite : c'est le cas du téléphone portable.

En l'utilisant, vous multipliez par trois le risque d'avoir un accident :

- Vous augmentez votre temps de réaction en cas de freinage d'urgence.
- Vous éprouvez des difficultés à maintenir le véhicule dans sa voie de circulation.
- Vous réduisez votre champ de vision : lire un SMS au volant multiplie par 23 le risque d'avoir un accident car votre regard est détourné de la route pendant en moyenne 5 secondes.

Ainsi, pour limiter les risques :

- Débranchez votre téléphone ou rangez-le dans votre coffre, hors de portée.
- Utilisez le mode « conduite » de votre téléphone : En l'activant, celui-ci se met en veille. Un message d'indisponibilité est alors transmis à tous ceux qui vous appellent ou vous envoient un SMS (application gratuite disponible sur Android).

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**



**1 accident
corporel sur 10**
est lié à l'utilisation
du téléphone en conduisant.

